



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## FNDS

Question écrite n° 47679

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M. le ministre délégué à la jeunesse et aux sports sur la répartition du Fonds national du développement du sport (FNDS) pour 1997. En effet, une augmentation du taux de prélèvement de La Française des jeux correspondant à 66 millions de francs a été décidée qui devait permettre de revenir au niveau antérieur de la part réservée aux structures régionales. Or cette répartition n'est pas équitable puisqu'il apparaît que 25 millions de francs seulement reviendraient au niveau régional alors que la somme nécessaire devant être affectée à la part régionale du FNDS 1997 devait dépasser les 35 millions de francs. Il lui demande en conséquence de prendre des mesures afin de rétablir cette situation, préjudiciable au développement sportif régional.

### Texte de la réponse

Lors du débat budgétaire pour 1997, le Parlement a voté un amendement au projet de loi de finances, accepté par le Gouvernement, portant de 2,4 à 2,6 % le taux de prélèvement sur les enjeux de la Française des jeux en faveur du FNDS. Cette progression du taux de prélèvement a conduit à prévoir une augmentation des recettes globales de 66 millions de francs. Sur ces 66 millions de francs, le Parlement a affecté 16 millions de francs au sport de haut niveau, notamment pour soutenir un certain nombre de grandes manifestations sportives, et 50 millions de francs au développement du sport de masse. Après concertation entre le mouvement sportif représenté par le CNOSF et le ministère de la jeunesse et des sports, le ministre délégué à la jeunesse et aux sports a proposé, lors de la réunion du Conseil de gestion du 11 février 1997 du FNDS, de porter à 245 millions de francs la somme devant être affectée à la part régionale de ce fonds en 1997. Cette enveloppe supplémentaire de 30 millions de francs, qui représente une augmentation de 14 %, permettra un meilleur financement des actions en faveur du sport pour tous. En dépit d'une conjoncture budgétaire difficile, le sport est l'objet cette année d'un effort particulier qui va lui donner les moyens de réaliser ses grandes ambitions.

### Données clés

**Auteur :** [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47679

**Rubrique :** Sports

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 janvier 1997, page 345

**Réponse publiée le :** 31 mars 1997, page 1677